



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ligne Montluçon Ussel

Question écrite n° 7309

Texte de la question

M. Jean-Claude Sandrier souhaite interroger M. le secrétaire d'État chargé des transports sur le maintien et la modernisation de la ligne ferroviaire Montluçon Ussel. La liaison entre ces deux villes est actuellement assurée par une seule desserte dans chaque sens, dans le but d'assurer une correspondance avec Paris. L'absence de travaux sur l'infrastructure sur cette ligne ralentit la circulation sur cette voie. Cette ligne a pourtant une vocation évidente de désenclavement de l'est creusois, et de la région des Combrailles, comme le souligne l'association de défense des services publics des Combrailles. A l'heure où les pouvoirs publics mettent en avant l'exigence environnementale avec la nécessité de privilégier le transport ferroviaire pour réduire le trafic routier, il lui demande les mesures que compte prendre le Gouvernement pour répondre à l'attente des habitants de ce territoire en matière de service public ferroviaire.

Texte de la réponse

La volonté d'améliorer rapidement l'état du réseau ferroviaire a conduit l'État, la région et réseau ferré de France (RFF), à conclure le 3 avril 2008 un plan de modernisation du rail en Limousin. Il viendra en complément des 265 millions d'euros que RFF a récemment consacrés à des travaux de renouvellement complet de la voie et à des travaux de signalisation sur la ligne Paris - Limoges - Toulouse, ainsi que des 72 millions d'euros inscrits au contrat de projets État-région pour la modernisation des lignes Limoges - Poitiers et Limoges - Guéret, empruntées par les TER. Doté de 46 millions d'euros supplémentaires, le « plan rail Limousin » permettra d'accélérer en priorité la remise à niveau des lignes les plus circulées : Limoges - Périgueux, Limoges - Ussel, Brive - Tulle et Guéret - Montluçon. Dans ce contexte, l'état de la ligne de chemin de fer entre Montluçon et Eygurande-Merlines a conduit à suspendre le 1er mars 2008 l'exploitation du seul service qui l'empruntait encore, le TER quotidien entre Montluçon et Ussel, les autres liaisons sur tout ou partie de cet itinéraire étant assurées depuis plusieurs années par autocar. Un service de substitution par autocar a été mis en place.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Sandrier](#)

Circonscription : Cher (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7309

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2007, page 6314

Réponse publiée le : 17 juin 2008, page 5242